

YOUTH MEETING IN ROME

European University of Rome

28-30 novembre 2008

Intervention du Professeur Jean-Yves NAUDET
Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III)
Président de l'Association des Economistes Catholiques de France
Directeur du Centre de Recherches en Ethique Economique

ETHIQUE ET ECONOMIE CHEZ JEAN-PAUL II

(Intervention du samedi 29 novembre 2008)

ETHIQUE ET ECONOMIE CHEZ JEAN-PAUL II

Dans une rencontre comme la nôtre, consacrée à la civilisation de l'amour et à la pensée de Jean-Paul II, la tâche de l'économiste est toujours difficile. En effet, il est plus facile de faire l'unanimité entre chrétiens sur des questions comme la famille, la bioéthique, la vie, la dignité humaine. A priori, l'économie apparaît comme un thème moins unificateur, dans lequel les opinions des chrétiens sont plus diverses et surtout qui semble d'une valeur éthique moins grande qu'un sujet comme la famille ou le respect de la vie.

Pourtant, l'économie bien comprise, qui est la réponse aux besoins humains fondamentaux, qui est donc d'une certaine façon le service des autres, peut avoir aussi une valeur considérable que le Christ lui-même nous a rappelée, comme Saint Matthieu le rapporte dans son Evangile (25-35, 36 et 40) : « Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez soigné, prisonnier et vous êtes venu me voir (...). En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ». Dans ces conditions, celui qui, par son travail, par son épargne, par son activité d'entrepreneur, participe ainsi à la création de biens et de services au profit de ses frères, joue un rôle essentiel.

Il ne faut donc pas mépriser la vie économique. La Doctrine Sociale de l'Eglise insiste sur cette dimension éthique de la vie économique. Jean-Paul II, dans *Laborem exercens* (parag. 4-2), nous rappelle, à partir du texte de la Genèse, que « l'homme est l'image de Dieu, notamment par le mandat qu'il a reçu de son créateur, de son maître, de dominer la terre. En accomplissant ce mandat, l'homme, tout être humain, reflète l'action même du Créateur de l'univers ». Donc, par son activité économique, l'homme participe à cette domination de la terre et il poursuit ainsi l'œuvre du Créateur.

Le Pape Jean-Paul II, dans ses réflexions sur les liens entre l'éthique et l'économie, se situe bien entendu dans la ligne directe de toute la doctrine sociale de l'Eglise, qui a commencé face aux problèmes nouveaux posés par le

monde industriel, avec la publication de *Rerum novarum* de Léon XIII en 1891. En particulier, le Pape Jean-Paul II, dans ses trois grandes encycliques sociales, *Laborem exercens* (1981), *Solicitudo rei socialis* (1987) et surtout *Centesimus annus* (1991) développe ces liens entre l'éthique et l'économie.

I - Pas de réflexion économique sans anthropologie

Le premier point essentiel, pour Jean-Paul II comme pour toute la Doctrine sociale de l'Eglise, c'est qu'il n'y a pas de réflexion possible sur l'économie et sur l'éthique sans réflexion sur ce qu'est l'homme et donc sur une anthropologie. C'est ainsi que Jean-Paul II rappelle (CA parag. 11) : « il convient de garder présent à l'esprit que ce qui sert de trame, et d'une certaine manière de guide à l'encyclique et à toute la Doctrine Sociale de l'Eglise, c'est la juste conception de la personne humaine, de sa valeur unique, dans la mesure où l'homme est sur la terre la seule créature que Dieu ait voulu pour elle-même. Dans l'homme, il a sculpté son image à sa ressemblance, en lui donnant une dignité incomparable ». Jean-Paul II insiste ainsi sur la conception chrétienne de la personne et, en particulier, sur le fait qu'il s'agit non pas « de l'homme abstrait, mais réel, de l'homme concret » (CA parag. 53). Donc « la richesse doctrinale de l'Eglise a pour horizon l'homme dans sa réalité concrète de pécheur et de juste ».

C'est ainsi que Jean-Paul II est amené notamment à mettre en lumière ce qu'il appelle « l'erreur fondamentale du 'socialisme' » (CA parag. 13) en expliquant que cette erreur « est de caractère anthropologique ». En effet, il considère l'individu « comme un simple élément, une molécule de l'organisme social, de sorte que le bien de chacun est tout entier subordonné au fonctionnement du mécanisme économique et social, tandis que, par ailleurs, il estime que ce même bien de l'individu peut être atteint hors de tout choix autonome de sa part, hors de sa seule et exclusive décision responsable devant le bien ou le mal. L'homme est ainsi réduit à un ensemble de relations sociales, et c'est alors que disparaît le concept de personne comme sujet autonome de décision morale qui construit l'ordre social par cette décision ».

Après avoir écarté les fausses pistes reposant sur une erreur anthropologique, le Pape explique au contraire que « de la conception chrétienne de la personne résulte nécessairement une vision juste de la société ». Selon *Rerum novarum*, et toute la Doctrine sociale de l'Eglise, « le caractère social de l'homme ne s'épuise pas dans l'Etat, mais il se réalise dans divers groupes intermédiaires, de la famille, aux groupes économiques, sociaux, politiques et culturels qui, découlant de la même nature humaine, ont, toujours à l'intérieur du

bien commun, leur autonomie propre. C'est ce que j'ai appelé la personnalité de la société, qui, avec la personnalité de l'individu, a été éliminée par le socialisme réel » (CA parag. 13).

Cela signifie que la conception chrétienne de la personne et de la société, notamment dans le domaine économique, passe par ce que l'on appelait traditionnellement les corps intermédiaires et donc ne laisse pas l'individu seul, isolé, face à l'Etat, mais, au contraire, l'invite à s'épanouir dans des communautés naturelles comme la famille, ou la nation, ou dans des communautés volontaires, comme les associations, les syndicats, les entreprises et tous autres organismes qui participent à la constitution de ce que l'on appelle avec Tocqueville, la société civile.

II - Une conception réaliste de l'économie

Dans ce cadre-là, quel est alors la conception économique que présente Jean-Paul II ? Tout le chapitre 4 de *Centesimus annus* explique ces éléments essentiels. D'abord, dans la lignée de Léon XIII, Jean-Paul II réaffirme « le caractère naturel du droit à la propriété privée » (CA parag. 30) : « Droit fondamental pour l'autonomie et le développement de la personne qui a toujours été défendu par l'Eglise jusqu'à nos jours ». En même temps, dans la grande tradition de l'Eglise, le Pape rappelle que l'usage des biens « est subordonné à leur destination originelle commune des biens créés » (CA parag. 30) et donc tout l'objet du chapitre central de *Centesimus annus* est de montrer comment on peut rendre compatible la propriété privée et la destination universelle des biens.

Jean-Paul II passe alors en revue un certain nombre d'institutions qui sont conformes au droit naturel et à la doctrine sociale de l'Eglise. Il y a d'abord l'entreprise, dans laquelle « l'homme travaille avec les autres hommes » (CA parag. 32). Dans ce cadre « celui qui produit un objet, le fait non seulement pour son usage personnel, mais aussi pour que d'autres puissent s'en servir après avoir payé le juste prix convenu d'un commun accord dans une libre négociation. Or, la capacité de connaître en temps utile les besoins des autres hommes et l'ensemble et des facteurs de production les plus aptes à les satisfaire, c'est précisément une autre source importante de richesse dans la société moderne (...) organiser un tel effort de production, planifier sa durée, veiller à ce qu'il corresponde positivement aux besoins à satisfaire, en prenant les risques nécessaires, tout cela constitue aussi une source de richesse dans la société actuelle. Ainsi devient toujours plus évident et déterminent le rôle du travail

humain maîtrisé et créatif et, comme part essentielle de ce travail, celui de la capacité d'initiative et d'entreprise ». Voilà reconnu, avec l'entreprise, le rôle de l'entrepreneur.

Dans le domaine économique, comme dans les autres, nous dit le Pape « le droit à la liberté existe, de même que le devoir d'en faire un usage responsable » (CA parag. 30). A partir de là, le Pape indique notamment qu'il semble que « à l'intérieur de chaque pays, comme dans les rapports internationaux, le marché libre soit l'instrument le plus approprié pour répartir les ressources et répondre efficacement aux besoins » (CA parag. 34). Il y revient un peu plus loin en précisant que « les mécanismes du marché présentent des avantages solides, entre autres, ils aident à mieux utiliser les ressources ; ils favorisent les échanges de produits, et surtout ils placent au centre la volonté et les préférences de la personne, qui, dans un contrat, rencontrent celles d'une autre personne » (CA parag. 40).

Dans le même esprit, le Pape défend également les échanges internationaux, en précisant que « l'expérience de ces dernières années a montré que les pays qui se sont exclus des échanges généraux de l'activité économique sur le plan international, ont connu la stagnation et la régression et que le développement a bénéficié à ceux qui ont réussi à y entrer » (CA parag. 33). Voilà la mondialisation qui trouve ici une justification dans l'aide qu'elle apporte au développement.

A partir de là, le Pape en déduit un certain nombre d'éléments pratiques. Par exemple, le fait que « l'Eglise reconnaît le rôle pertinent du profit comme indicateur du bon fonctionnement de l'entreprise » (CA parag. 35). Plus généralement, lorsque le Pape se demande si le capitalisme est le système social qui l'emporte, il donne dans un premier temps une réponse positive, qui sera plus tard suivie de réserves : « si, sous le nom de capitalisme, on désigne un système économique qui reconnaît le rôle fondamental et positif de l'entreprise, du marché, de la propriété privée et de la responsabilité qu'elle implique dans les moyens de production, de la libre créativité humaine dans le secteur économique, la réponse est sûrement positive, même s'il serait peut-être plus approprié de parler d'économie d'entreprise, ou d'économie de marché, ou simplement d'économie libre » (CA parag. 42).

III - Une économie qui repose sur une éthique forte

Bien entendu, si l'on s'en tenait là et à un certain nombre d'autres affirmations, la Doctrine sociale de l'Eglise ne ferait, comme tant d'autres, que

reconnaître l'échec des économies planifiées et admettre l'économie de marché comme étant la réponse la plus naturelle pour le fonctionnement de l'économie. Or, et c'est là l'apport essentiel de Jean-Paul II et de la Doctrine sociale de l'Eglise, tout cela n'offre d'intérêt que si toutes ces institutions reposent sur une éthique forte. L'apport essentiel de la Doctrine sociale de l'Eglise tient au fait qu'il n'y a pas d'économie acceptable sans éthique. Le Pape le dit d'abord d'une manière générale à propos de l'économie de marché dont il vient de souligner les avantages. C'est le deuxième point du paragraphe 42 de *Centesimus annus* : « Mais si par capitalisme, on entend un système où la liberté dans le domaine économique n'est pas encadrée par un contexte juridique ferme qui la met au service de la liberté humaine intégrale et la considère comme une dimension particulière de cette dernière, dont l'axe est d'ordre éthique et religieux, alors la réponse est nettement négative » (CA parag. 42).

Cela signifie qu'une économie de marché n'est acceptable qu'à deux conditions essentielles. La première, c'est ce que le Pape appelle un contexte juridique ferme, ce que l'on appelle couramment un état de droit, c'est-à-dire, comme le Pape lui-même le définit, une situation dans laquelle « la souveraineté appartient à la loi et non pas aux volontés arbitraires des hommes » (CA parag. 44).

La seconde condition est encore plus forte, c'est la condition d'une liberté humaine intégrale dont l'axe est d'ordre éthique et religieux. Une économie de marché sans éthique n'a pas plus de valeur qu'une démocratie sans valeurs fondamentales. Mais le Pape précise bien que « ces critiques s'adressent moins à un système économique qu'à un système éthique et culturel. En effet, l'économie n'est qu'un aspect et une dimension dans la complexité de l'activité humaine. Si elle devient un absolu, si la production et la consommation des marchandises finissent par occuper le centre de la vie sociale et deviennent la seule valeur de la société soumise à aucune autre, il faut en chercher la cause non seulement et non tant dans le système économique lui-même, mais dans le fait que le système socioculturel, ignorant la dimension éthique et religieuse, s'est affaibli et s'est réduit alors à la production des biens et des services » (CA parag. 39).

C'est exactement ce que le Christ lui-même nous a dit il y a 2000 ans quand il nous rappelait que « l'homme ne vit pas seulement de pain ». Or, la société moderne, la société matérialiste contemporaine, est une société dans laquelle l'économie envahit tout et dans laquelle l'homme se réduit à n'être qu'un producteur et un consommateur. Cela a des conséquences dramatiques. Les rythmes de vie ne sont plus calqués par les besoins de la famille, de la

spiritualité, mais par les besoins de l'économie. La question du travail du dimanche en est un exemple essentiel.

De même, les agressions contre la vie, que cela soit avant la naissance, ou en fin de vie, reposent sur cette idée que l'être qui n'est pas encore né, ou qui est trop âgé, n'offre plus d'intérêt car il n'est producteur, ni consommateur.

Le rôle essentiel des chrétiens et de la Doctrine sociale de l'Eglise dans l'économie n'est donc pas d'abord d'ordre technique, n'est donc pas non plus de l'ordre de l'utopie. Il ne s'agit pas, comme le Pape lui-même le dit, de détruire les instruments d'organisation sociale qui ont fait leurs preuves. Il s'agit, par contre, de faire en sorte que tous ces instruments reposent sur une éthique authentique. C'est ainsi, par exemple, que sur certains des thèmes abordés tout à l'heure, le Pape à chaque fois rappelle l'exigence éthique. Par exemple, s'il a souligné le rôle pertinent du profit, il ajoute aussi que « le but de l'entreprise n'est pas uniquement la production de profit, mais l'existence même de l'entreprise comme communauté de personne » (CA parag. 35).

De la même façon, lorsque le Pape a approuvé le marché comme instrument efficace et approprié, il rappelle aussi qu'il y a « de nombreux besoins humains qui ne peuvent être satisfaits par le marché » (CA parag. 34). Surtout, il rappelle qu'il y a « des nécessités humaines importantes qui échappent à sa logique ; il y a des biens qui en raison de leur nature ne peuvent ni ne doivent être vendus ou achetés » (CA parag. 40). Tout ne s'achète pas, tout ne se vend pas. On peut penser ici, par exemple, à tout ce qui concerne le corps humain et à tout ce qui a un impact sur la dignité de la personne. En outre, les mécanismes du marché peuvent, dit le Pape, comporter « le risque d'une idolâtrie du marché qui ignore l'existence des biens qui, par leur nature, ne sont et ne peuvent être de simples marchandises » (CA parag. 40).

Le Pape nous donne un remarquable exemple de cette question, de cette nécessité d'une éthique économique adaptée à notre temps lorsqu'il aborde la question de la consommation. Nous sommes, en effet, dans des sociétés de consommation, en tous cas dans le monde développé, et il est frappant de voir comment la doctrine sociale de l'Eglise réagit face à la société de consommation. Comme le Pape l'avait dit lorsqu'il était venu rencontrer pour la première fois les jeunes Français en 1981 à Paris, « Elle ne rend pas les hommes heureux ». Jean-Paul II nous rappelle que si « la demande d'une existence plus satisfaisante qualitativement et plus riche est en soi légitime » (CA parag. 36), par contre « si on se réfère directement à ses instincts et si l'on fait abstraction d'une façon ou d'une autre de sa réalité personnelle, consciente et libre, cela peut entraîner des

habitudes de consommation et des styles de vie objectivement illégitimes et souvent préjudiciables à sa santé physique et spirituelle (CA parag. 36).

Or, le Pape ajoute cet élément essentiel, c'est le fait que le système économique « ne comporte pas dans son propre cadre des critères qui permettent de distinguer correctement les formes nouvelles et les plus élevées de satisfaction des besoins humains » (CA parag. 36). Autrement dit, cette éthique, qui doit ici soutenir la consommation, ne peut pas être fournie par le marché lui-même, elle doit donc trouver sa source dans la dignité de la personne humaine et dans la conception de l'homme qui sous tend toute la Doctrine sociale de l'Eglise.

Cette éthique de la consommation ne viendra pas spontanément. Le Pape insiste sur « la nécessité et l'urgence (...) d'un vaste travail éducatif et culturel qui comprenne l'éducation des consommateurs à un usage responsable de leur pouvoir de choisir, la formation d'un sens aigu des responsabilités chez les producteurs et surtout chez les professionnels des moyens de communication sociale, sans compter l'intervention nécessaire des pouvoirs publics » (CA parag. 36). Jean-Paul II insiste sur le fait que sinon on risque d'avoir des consommations artificielles, niant la dignité de l'homme, et il cite explicitement les cas notamment de la drogue, de la pornographie, et des formes de consommation qui exploitent la fragilité des faibles. Certes, nous dit le Pape « il n'est pas mauvais de vouloir vivre mieux, mais ce qui est mauvais, c'est le style de vie qui prétend être meilleur quand il est orienté vers l'avoir et non vers l'être, quand on veut avoir plus, non pour être plus, mais pour consommer l'existence avec une jouissance qui est à elle-même sa propre fin » (CA parag. 36).

Jean-Paul II nous rappelle quelque chose d'essentiel, surtout dans la situation actuelle, et quelque chose qui s'applique notamment à la crise financière que nous venons de vivre, c'est le fait qu'il est nécessaire « de s'employer à modeler un style de vie dans lequel les éléments qui déterminent les choix de consommation, d'épargne et d'investissement, soit la recherche du vrai, du beau, et du bon, ainsi que la communion avec les autres hommes pour une croissance commune (...). Le choix d'investir en un lieu, plutôt que dans un autre, dans un secteur de production, plutôt qu'en un autre, est toujours un choix moral et culturel » (CA parag. 36).

Il y a bien d'autres éléments d'ordre éthique que le Pape rappelle. On ne peut passer sous silence ce qu'il appelle la question de l'écologie, c'est-à-dire le fait que l'homme « consomme d'une manière excessive et désordonnée les ressources de la terre et sa vie même. A l'origine de la destruction insensée du

milieu naturel, il y a une erreur anthropologique (...) l'homme croit pouvoir disposer arbitrairement de la terre en la soumettant sans mesure à sa volonté comme si elle n'avait pas une forme et une destination antérieure que Dieu lui a donnée (...) Au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la Création, l'homme se substitue à Dieu, et ainsi finit par provoquer la révolte de la nature, plus tyrannisée que gouvernée par lui » (CA parag. 37). Mais, la conception que l'Eglise se fait de l'écologie est une conception dans laquelle le cœur de l'écologie est la personne, et dans laquelle, on rappelle que l'homme n'est pas de même nature que le reste de la Création et que, s'il est un être créé, il est la seule créature que Dieu ait voulu pour elle-même. Donc, le Pape en appelle à une « écologie humaine authentique » (CA parag. 38).

Conclusion

C'est sur ce point que je souhaiterais insister pour terminer. C'est le fait que, dans le domaine économique, comme dans celui de l'écologie et comme dans tous les autres « la première structure fondamentale pour une écologie humaine est la famille, au sein de laquelle l'homme reçoit des premières notions déterminantes concernant la vérité et le bien, dans laquelle il apprend ce que signifie aimer et être aimé, et par conséquent, ce que veut dire concrètement être une personne. On pense ici à la famille fondée sur le mariage où le don de soi réciproque de l'homme et de la femme crée un milieu de vie dans lequel l'enfant peut naître et épanouir ses capacités, devenir conscient de sa dignité et se préparer à affronter son destin unique et irremplaçable » (CA parag. 39).

Le monde moderne véhicule souvent ce que Jean-Paul II a appelé une culture de la mort. Le Pape nous rappelle que « contre ce que l'on appelle la culture de la mort, la famille constitue le lieu de la culture de la vie » (CA parag. 39).

On ne s'est pas éloigné des questions économiques. Jean-Paul II nous a au contraire recentrés sur l'essentiel. Il a montré, dans ses encycliques et par son action, que le modèle communiste était une impasse qui niait la liberté humaine, qui doit s'exercer en économie comme ailleurs. Il n'a pas cherché un monde imaginaire et s'est situé dans le cadre des institutions conformes à la nature humaine. Déjà Saint Thomas d'Aquin nous avait expliqué à quelles conditions la propriété, ou le commerce, et l'échange pouvaient être conformes à la nature humaine. Ce n'est pas dans le domaine technique, ce n'est pas dans les discussions de politique économique que l'Eglise peut apporter quelque chose de nouveau au monde, mais c'est en rappelant à temps et à contretemps que l'homme a une dignité incomparable ; que l'homme est un être libre, mais qu'il n'y a pas de

liberté sans responsabilité ; que l'homme est une personne, c'est-à-dire qu'il s'épanouit au contact des autres, notamment dans des communautés ; que l'homme est au service de ses frères et que le service de ses frères inclut la nécessaire solidarité, car, disait Jean-Paul II « il y a un dû à l'homme parce qu'il est homme » (CA parag. 34).

Dans la situation de crise que nous vivons, on n'attend pas l'Eglise sur les questions techniques, on ne lui demande pas comment faire remonter les cours de la Bourse ou comment sauver les banques, on lui demande de rappeler que la vie économique repose sur des exigences éthiques. On lui demande surtout de rappeler que la vie de l'homme ne se limite pas à l'économie et donc, comme le Christ l'avait déjà dit il y a 2000 ans, que l'homme ne vit pas seulement de pain, et qu'il ne sert à rien de gagner le monde entier si l'homme vient à perdre son âme. Ces vérités sont éminemment actuelles car elles ont la nouveauté de l'Évangile.